

Vers un curriculum en information-documentation - Introduction

Publication progressive en onze chapitres.

lundi 10 novembre 2014

La publication « Vers un curriculum en information-documentation » comprend onze chapitres qui seront publiés progressivement sur ce site entre le 10 novembre et le 15 décembre 2014.

Avec la volonté de faire évoluer positivement la profession des enseignants documentalistes, dans sa mission pédagogique liée au domaine d'enseignement de l'information-documentation, la FADBEN propose de contribuer activement à la construction d'un curriculum en information-documentation.

Lors des Assises nationales « Éducation à l'information et à la documentation », en 2003, Jean-Louis Charbonnier, alors formateur en IUFM, est revenu sur la définition historique du « curriculum », « programme d'étude ou de formation organisé dans le cadre d'une institution d'enseignement ou, plus précisément, ensemble cohérent de contenus et de situations d'apprentissage mis en œuvre dans une progression déterminée », d'après le Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation (Nathan, 1998) [1]. Il s'agissait alors de soutenir la nécessité d'une prescription curriculaire, à partir d'objets d'apprentissage en information-documentation reconnus, ainsi que d'une pratique pédagogique réelle, à la fois prescrite dans la circulaire de missions de 1986 et mise en œuvre à travers l'ensemble des dispositifs pédagogiques développés par l'institution, tels que l'éducation aux médias, les TPE et les IDD.

Depuis 2003, les réflexions autour du curriculum en information-documentation ont été poursuivies. Une nouvelle étape essentielle a été franchie en 2010, quand le GRCDI, Groupe de recherche sur la didactique et la culture de l'information, a présenté une synthèse de ses travaux, menés pendant quatre ans, qui met en exergue des « perspectives pour le curriculum : douze propositions servant de cadre à la réflexion sur l'élaboration du curriculum » [2]. La synthèse du GRCDI permet de mesurer l'évolution des enjeux liés à l'enseignement de l'information-documentation. En effet, les professeurs documentalistes, concernés au premier chef, sont d'abord attachés à « une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire », selon leur circulaire de mission de 1986, puis à une participation active à l'éducation aux médias, en particulier quand elle touche le journalisme. Ces deux aspects sont largement dépassés, sans être exclus, loin s'en faut, avec le développement des technologies numériques et des nouveaux moyens d'accès à l'information et de communication. D'une maîtrise de l'information, on passe au développement d'une culture de l'information, de la documentation et des médias, dans un champ plus large qui intègre ces évolutions. La définition concrète des « savoirs scolaires en information-documentation », proposée en 2007 dans la revue de la FADBEN, Mediadoc [3], va dans ce sens, avec une mise à jour continue à travers l'espace collaboratif du Wikinotions Info-Doc [4]. Dans un élan de la profession pour le travail pédagogique de projet et de collaboration avec d'autres enseignants, le principe d'un curriculum en information-documentation n'en devient que plus pertinent. Et les propositions formulées par le GRCDI permettent de tracer le chemin vers ce curriculum, sur des bases sérieuses et solides.

Au-delà de l'information-documentation, le curriculum prend de l'importance au regard des réflexions internationales, l'UNESCO le redéfinissant en septembre 2014 comme « le résultat d'un processus visant à définir les connaissances indispensables, les compétences essentielles et les valeurs les plus importantes que l'école doit privilégier, ainsi que les apprentissages qu'il est fondamental d'acquérir pour que les nouvelles générations soient préparées à vivre dans la société que l'on cherche à construire » [5]. Dans leur réflexion sur la formalisation de ce curriculum, les auteurs insistent sur le développement contemporain des technologies numériques.

Selon nous, à partir de ces remarques préalables, le curriculum en information-documentation est une

partie importante d'un curriculum global à définir. Il convient de dépasser la structure disciplinaire existante pour considérer les acteurs spécifiques à la mise en œuvre des apprentissages, ainsi que les complémentarités ou collaborations qui se font jour à partir d'une définition claire des enjeux et des savoirs qui y correspondent. En France, le principe du curriculum est mis en valeur par le Conseil supérieur des programmes (CSP), dans le cadre d'une réforme de l'école et des programmes. Le premier acte en a été la charte des programmes, publiée en avril 2014 [6]. Le second, la définition d'un nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, engagée en juin 2014 [7]. En espérant que ce ne soit pas là « les opinions et les idées des secteurs sociaux et des groupes d'intérêt les plus organisés et dotés des plus grandes capacités de pression qui l'emportent », risque majeur signalé par l'UNESCO, on peut croire que la réflexion construite de chaque domaine pédagogique du curriculum, dans une élaboration conjointe, soit une voie vertueuse et satisfaisante pour concrétiser ce travail dans les années à venir.

La nécessité pour les élèves d'acquérir une culture de l'information semble aujourd'hui bien admise. Depuis de nombreuses années, les professeurs documentalistes œuvrent en ce sens, dans l'attente d'un cadrage institutionnel clair. Ils sont formés pour assurer des apprentissages info-documentaires développés à partir des Sciences de l'information et de la communication (SIC). Ils sont évalués dans ce domaine, sans pourtant bénéficier des apports théoriques d'une inspection qui leur serait spécifique. Ces apprentissages, qui relèvent de l'information, des médias et du numérique, participent au développement de cette culture de l'information chez les élèves.

Enseignant parmi les enseignants, le professeur documentaliste n'en est pas moins actuellement, dans l'équipe pédagogique d'un collège ou d'un lycée, un enseignant différent des autres. Les savoirs qu'il doit transmettre aux élèves, selon des méthodes pédagogiques variées, ne sont pas inscrits dans des « programmes ». Il ne voit pas les élèves selon un rythme hebdomadaire régulier. Il n'a pas d'emploi du temps fixe, institué à l'année, avec les classes. Pour dépasser ces obstacles, une piste sérieuse consiste en la construction d'un curriculum en information-documentation, qui peut être articulé avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI) mise en place au collège, avec une réflexion nouvelle sur les modalités de ces apprentissages, pour les élèves.

Cette construction s'appuie sur les douze propositions énoncées par le GRCDI. La fondation du curriculum en information-documentation nécessite de préciser le contexte et les pistes de travail afin d'avancer dans la définition du curriculum (chapitre 1), avec un recensement des références et ressources constitutives du curriculum, pour un curriculum « augmenté » (chapitre 2). Ces éléments présentés permettront de donner un avis éclairé sur les trois littératies informatique, médiatique et informationnelle [8], afin de cerner le rôle de l'information-documentation, ainsi que les complémentarités à questionner par la suite (chapitre 3). De même, dans un souci d'ouverture également constitutif du curriculum, il paraît primordial d'observer les pratiques existantes, en particulier celles des enseignants documentalistes, en regard des recherches et observations relatives au développement psychologique et cognitif des élèves (chapitre 4).

Afin d'améliorer l'existant et de cerner les bases de collaborations riches et de complémentarités nécessaires, nous proposons une lecture critique des programmes définis en 2008, à l'école maternelle et à l'école élémentaire (chapitre 5), au collège (chapitre 6) et au lycée (chapitre 7). Il s'agit là de relever les éléments spécifiques à l'information-documentation dans ces textes, mais surtout de cerner les enjeux de l'inscription d'un enseignement spécifique dans une logique d'apprentissages construits.

A partir de ces éléments, nous serons en mesure de présenter une programmation, à partir des notions essentielles de l'information-documentation en collège (chapitre 8) et en lycée (chapitre 9), avec des considérations avancées sur les moyens d'une organisation de ces apprentissages dans l'enseignement secondaire (chapitre 10) et de leur évaluation (chapitre 11).

1^{RE} PARTIE

les bases de réflexion pour la construction du curriculum.

Nous nous proposons pour débiter de faire le point sur le contexte dans lequel prend forme la réflexion sur le curriculum, au sujet de « l'information-documentation » et de « l'éducation aux médias et à l'information ».

» (EMI). En effet, la construction d'un curriculum dépend étroitement des priorités et perspectives du Ministère de l'Éducation nationale, mais également des évolutions des travaux scientifiques associées aux contenus spécifiques concernés par le curriculum. Le cadre de réflexion ne peut, et surtout ne doit pas exclure ces éléments essentiels qui posent la légitimité et l'évolution d'un tel chantier bénéfique aux élèves. En regard des travaux scientifiques et avec le recul nécessaire, très riche, lié aux apports des sciences associées au développement psychologique et cognitif des élèves, une observation statistique des pratiques des professeurs documentalistes complète les bases d'une réflexion sur la construction du curriculum en information-documentation.

CHAPITRE 1

Un contexte politique et scientifique favorable.

CHAPITRE 2

Ressources didactiques et références.

CHAPITRE 3

De l'informatique, du médiatique et de l'informationnel

CHAPITRE 4 *Publication initiale dans le Médiadoc n°12 de juin 2014*

Penser les niveaux scolaires et cognitifs des élèves

2^E PARTIE

L'état des lieux de l'information-documentation dans les programmes.

Dans la construction d'un curriculum en information-documentation, on ne part pas de zéro. Les pratiques pédagogiques sont développées à partir de programmes qu'il convient d'analyser, afin d'en voir les intérêts et les limites pour pouvoir proposer des améliorations, relatives à la mise en exergue d'une progression dans l'enseignement spécifique de l'information-documentation. Le travail de distribution des notions, dans le secondaire, à partir de l'expérience des professeurs documentalistes et des réflexions relatives au développement psychologique et cognitif des enfants, permet de mieux réfléchir aux liens à consolider entre les notions ciblées et les apprentissages de l'école primaire.

CHAPITRE 5

L'information-documentation à l'école maternelle et élémentaire - Etat des lieux et perspectives

CHAPITRE 6

Enseignement de l'information-documentation - Lecture critique des programmes de collège.

CHAPITRE 7 *Publication le 27/11/2014*

Enseignement de l'information-documentation - Lecture critique des programmes du lycée

3^E PARTIE

Des enjeux à la programmation et à l'organisation des apprentissages.

Les analyses précédentes portent sur les ressources professionnelles, sur les questions sémantiques et pédagogiques, sur les pratiques et théories relatives à l'information-documentation et au développement cognitif de l'élève, et sur les cadres théoriques actuels de l'Éducation nationale. Elles permettent de proposer une trame programmatique, étape primordiale dans la mise en place d'un curriculum.

Cette proposition précède des considérations indispensables sur l'évaluation de ces apprentissages et sur leur organisation concrète, avec le souci d'éléments qui prennent sens dans la continuité des réflexions proposées.

CHAPITRE 8

Les programmes de l'information-documentation au collège

CHAPITRE 9

Les bases communes de l'information-documentation au lycée

CHAPITRE 10

Évaluation : des contenus pédagogiques au tronc commun

CHAPITRE 11

L'organisation d'un enseignement de l'information-documentation

CONCLUSION

CONCLUSION

Conclusion générale

Voir en ligne : [Vers un curriculum en information-documentation - Introduction](#)

Notes

[1] CHARBONNIER Jean-Louis. Place du curriculum en information-documentation dans la formation des élèves, des étudiants et des enseignants. In Assises nationales pour l'éducation à l'information, Paris, 11-12 mars 2003. L'éducation à l'information et à la documentation : clef pour la réussite de la maternelle à l'université : préactes. Paris : URFIST de Paris [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://giry.enc.sorbonne.fr/anciensite/Assises/Ass-Charbonnier.htm>

[2] Synthèse du GRCDI disponible sur : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/52/00/98/PDF/2010_Rapport-GRCDI.pdf

[3] FADBEN. Les savoirs scolaires en information-documentation : 7 notions organisatrices, Médiadoc, mars 2007. Disponible sur : http://www.fadben.asso.fr/IMG/pdf/Mediadoc-Savoirs-scol_Mars2007_Der.pdf

[4] Disponible sur : <http://fadben.asso.fr/wikinotions/>

[5] Amadio, M, Opertti, R, et J. C. Tedesco (2014). Le curriculum au XXI^e siècle : défis, tensions et questions ouvertes. Recherche et prospective en éducation, UNESCO, Paris [Réflexions Thématiques, N° 9]. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002294/229458f.pdf>

[6] Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid78644/la-charte-des-programmes-adoptee-par-le-conseil-superieur-des-programmes.html>

[7] Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid80156/publication-par-le-csp-d-un-projet-de-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture.html>

[8] SERRES, Alexandre. Educations aux médias, à l'information et aux TIC : ce qui nous unit est ce qui nous sépare (p. 76-83). In CHAPRON, Françoise, DELAMOTTE, Eric (Dir.). L'éducation à la culture informationnelle. Préf. d'Annette Béguin-Verbrugge. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2010. Papiers. 306p.